

■ **ASV ALARME SECURITE & VIDEO SA**, à Meinier, chemin de la Pallanterie 7, CH-660-0448005-4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 23.02.2005. But: vente, installation et entretien de systèmes de sécurité et de surveillance. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat du 23.02.2005, certains actifs (espèces, avoirs en banque, débiteurs, stock de marchandises, mobilier, matériel, et actifs transitoires) pour CHF 226'486 et certains passifs (fournisseurs, transitoires, créanciers, recettes d'avance, capital) pour CHF 123'979,11, de la société en nom collectif Christin et Mirault, à Meinier, soit un montant total de CHF 102'506,89, en contrepartie duquel sont remises 100 actions de CHF 1'000, le solde étant porté au crédit des apporteurs. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Mirault Daniel, de Carouge (GE), à Genève, président, et Christin Bernard, de Vernier, à Choulex, secrétaire, lesquels signent individuellement. Fiduciaire Pierre-Alain Bonvallat.

Journal no 3447 du 16.03.2005
(02758606 / CH-660.0.448.005-4)